

AR Prefecture

083-248300410-20250320-25_03_20_13-BF
 Reçu le 02/04/2025
 Publié le 02/04/2025

Communauté de Communes



VALLÉE DU GAPEAU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du VAR

extrait du registre des délibérations du conseil
 communautaire de la Vallée du Gapeau

Nombre d'élus communautaires en exercice : 31		
Quorum : 16		
présents	représenté(s)	absent(s)
24	4	3

Séance du 20 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 9h30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Vallée du Gapeau régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence du Docteur André GARRON.
 Secrétaire de séance : Jérémie FABRE
 Date de convocation : le 6 mars 2025.

Objet de la délibération : BUDGET ANNEXE EAU PRIMITIF 2025.**n°25-03-20/13****Conseillers à voix délibérative ayant pris part au vote :**

M. GARRON	Président – Maire de Solliès-Pont
M. PALMIERI	1 ^{er} Vice-Président – Maire de La Farlède
M. AYCARD	2 ^e Vice-Président – Maire de Belgentier
M. FABRE	3 ^e Vice-Président – Maire de Solliès-Toucas
M. GÉRARDIN	4 ^e Vice-Président – Maire de Solliès-Ville
M. VITRANT	Conseiller communautaire – commune de Belgentier
Mme XICLUNA	Conseillère communautaire – commune de Belgentier
Mme MARTINEZ	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Toucas
Mme DRELON	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Toucas
M. CALONGE	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas
M. BOUBEKER	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
M. COIQUAULT	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme DELGADO	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
M. DUPONT	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme FOUCOU	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme RAVINAL	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
M. LAURERI	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme SMADJA	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme VINCENTS	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme FOUASSE	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Ville
M. BERTI	Conseiller communautaire – commune de La Farlède
Mme CORPORANDY-VIALLON	Conseillère communautaire – commune de La Farlède
M. HENRY	Conseiller communautaire – commune de La Farlède
Mme TÉOBALD	Conseillère communautaire – commune de La Farlède

Conseillers ayant donné procuration :

M. MATTEODO à Mme MARTINEZ
 M. JAULT à M. FABRE
 M. CASTEL à M. AYCARD
 Mme EXCOFFON-JOLLY à Mme CORPORANDY-VIALLON

Conseillers absents :

Mme BELTRA Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
 M. GENSOLLEN Conseiller communautaire – commune de La Farlède
 Mme MANGOT Conseillère communautaire – commune de La Farlède

Le Président propose à l'assemblée délibérante de voter le budget primitif 2025 eau au niveau du chapitre pour les sections d'exploitation et d'investissement.

AR Prefecture

083-248300410-20250320-25_03_20_13-BF
Reçu le 02/04/2025
Publié le 02/04/2025

Il expose préalablement que depuis l'exercice 2020 la communauté de communes est entièrement compétente en matière d'eau suite au transfert de compétence obligatoire du fait des dispositions de la loi NOTRe. Ce transfert entraînait l'harmonisation des redevances d'eau au niveau communautaire à compter de l'exercice 2021 et sur une durée retenue de 12 ans : elle sera in fine effective sur 5 ans de 2023 à 2027 aux termes de la délibération correspondante du 7 décembre 2022.

En effet, après une remise à niveau nécessaire sur certaines communes au vu des redevances héritées des gestions communales, l'écart entre chaque commune n'était ensuite plus de nature à justifier une période de lissage longue.

Exposé du budget primitif 2025 par le président

En section d'exploitation, les chapitres suivants en dépenses :

chapitre	Libellé	Montants en €
011	Charges à caractère général	131 000.00
65	Autres charges de gestion courante	532 333.11
66	Charges financières	40 775.57
67	Charges exceptionnelles	20 000.00
022	Dépenses imprévues	0.00
023	Virement à la section d'investissement	900 000.00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	362 918.74
Dépenses de l'exercice		1 987 027.42

En section d'exploitation, les chapitres suivants en recettes :

chapitre	Libellé	Montants en €
002	Résultat d'exploitation reporté	1 144 982.16
70	Vente de produits	800 000.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	42 045.26
Recettes de l'exercice		1 987 027.42

En section d'investissement, les chapitres suivants en dépenses, dont opérations :

chapitre	Libellé	Montants en €
001	Solde d'exécution négatif reporté	616 020.93
16	Emprunt et dettes assimilées	175 635.83
20	Immobilisations incorporelles	300 000.00
21	Immobilisations corporelles	1 392 970.93
23	Immobilisations en cours	0.00
020	Dépenses imprévues	0.00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	42 045.26
041	Opérations patrimoniales	0.00
Dépenses de l'exercice		2 526 672.95

En section d'investissement, les chapitres suivants en recettes :

chapitre	Libellé	Montant en €
R001	Solde d'exécution reporté	0.00
13	Subvention d'investissement	390 000.00
1068	Dotations, fonds divers et réserves	723 754.21
16	Emprunts et dettes assimilées	150 000.00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	362 918.74
041	Opérations patrimoniales	0.00
27	Autres immobilisations financières	0.00
021	Virement de la section d'exploitation	900 000.00
Recettes de l'exercice		2 526 672.95

AR Prefecture

083-248300410-20250320-25_03_20_13-BF
Reçu le 02/04/2025
Publié le 02/04/2025

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-1 à L1612-20 et L2311-1 à L2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets locaux, rendus applicables à la Communauté de Communes par renvoi de l'article L5211-36 concernant également le débat d'orientations budgétaires et son rapport,

VU l'instruction M 49 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget,

VU la délibération du conseil communautaire du 20 février 2025 concernant le débat d'orientation budgétaire et son rapport,

DÉLIBÈRE ET DÉCIDE :

pour : 28

contre : 0

abstention : 0

- **D'APPROUVER** l'exposé du président et le budget annexe eau potable primitif 2025 tel que présenté ainsi que sa présentation brève et synthétique ci-annexée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
pour extrait certifié conforme au registre,



Docteur André GARRON

Président CCVG
Maire de Solliès-Pont

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission, de sa publication ou notification. Il peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr

083-248300410-20250320-25_03_20_13-BF

Reçu le 02/04/2025

Publié le 02/04/2025

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 987 027,42	842 045,26
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 144 982,16
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 987 027,42	1 987 027,42

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 412 918,74	2 136 672,95
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	497 733,28	390 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 616 020,93	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 526 672,95	2 526 672,95

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 513 700,37	4 513 700,37
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

ARRETE ET SIGNATURES






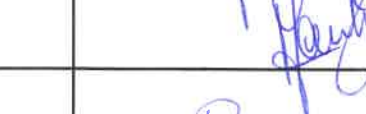



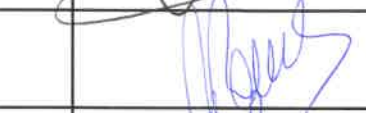



Présenté par le Président,
A Solliès-Pont, le 20/03/2025
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 28
VOTES : Pour : 28
 Contre : 0
 Abstention : 0






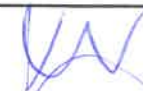


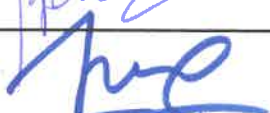



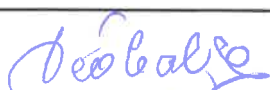

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.
A Solliès-Pont, le 20/03/2025

Date de convocation : 06/03/2025

Les membres du Conseil Communautaire,

BLG_ AYCARD Bruno	
BLG_ VITRANT Jean-Luc	
BLG_ XICLUNA Marie-Martine	
ST_ FABRE Jérémie	
ST_ MARTINEZ Monique	
ST_ MATTEODO Eric - Absent excusé - Procuracy à Mme MARTINEZ	
ST_ DRELON Fabienne	
ST_ JAULT Hervé - Absent excusé - Procuracy à M. FABRE	
ST_ CALONGE Jean-Pierre	
SP_ GARRON André	
SP_ RAVINAL Danièle	
SP_ COIQUAULT Jean-Pierre	
SP_ SMADJA Marie-Aurore	

ARRETE ET SIGNATURES

SP__ DUPONT Thierry	
SP__ FOUCOU Roseline	
SP__ LAURERI Philippe	
SP__ DELGADO Alexandra	
SP__ BOUBEKER Patrick	
SP__ BELTRA Sandrine - Absente	
SP__ VINCENTS Christiane	
SV_ GERARDIN Nicolas	
SV_ FOUASSE Bénédicte	
SV__ CASTEL Roger - Absent excusé - Procuration à M. AYCARD	
LF_ PALMIERI Yves	
LF__ CORPORANDY-VIALLOIN Virginie	
LF__ EXCOFFON-JOLLY Anne-Laure - Abs exc Proc à Mme CORPORANDY	
LF__ GENSOLLEN Guy - Absent	
LF__ MANGOT Ludivine - Absente	
LF__ TEOBALD Micheline	
LF__ HENRY Pierre	

AR Prefecture

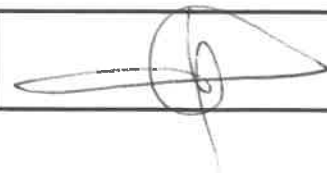
083-248300410-20250320-25_03_20_13-BF
Reçu le 02/04/2025
Publié le 02/04/2025

COMMUNAUTÉ COMMUNES VALL GAREAU - Budget Annexe EAU

BP 2025

ARRETE ET SIGNATURES

LF__ BERTI Robert



Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Solliès-Pont, le



BP global	Dépenses d'exploitation	BP
011	Charges à caractère général (débroussaillage abords réservoirs, étude périmètre protection Belgentier, réseau Valaury Solliès-Toucas, DUP font du Thon)	131 000
65	Autres charges reversement B. Principal + disponible	532 333
66	Intérêts des emprunts	40 775
67	Charges exceptionnelles convention Maraval TPM	20 000
042/6811	amortissement	362 918
023	Virement à l'investissement	900 000
TOTAL		1 987 027
BP global	Recettes d'exploitation	BP
002	Résultat d'exploitation reporté	1 144 982
042/777	Amortissement	42 045
70	Redevances	800 000
TOTAL		1 987 027

BP global	Dépenses globales d'investissement	BP
040/139	Amortissement des subventions	42 045
16	Capital des emprunts	175 635
20	Études schéma directeur eau	300 000
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES trvx. nouveaux 895 000 € et 497 000 € RAR	1 392 970
23	Immobilisations en cours	0
001	Solde d'exécution reporté	616 020
TOTAL		2 526 672
BP global	Recettes globales d'investissement	BP
001	Solde exécution reporté	/
021	Virement de la section d'exploitation	900 000
13	Subventions Région Région NTA canalisation Belgentier et trvx.	RAR 390 000
16	Emprunts (attente subvention)	150 000
040/28	Opérations ordre de transfert	362 918
1068	Affectation n-1	723 754
27	Transfert TVA	0
TOTAL		2 526 672

Communauté de Communes



VALLÉE DU GAPEAU

budget annexe eau
budget primitif 2025

Conseil communautaire du 20 mars 2025